

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 03520

Numéro SIREN : 388 236 820

Nom ou dénomination : JULES BECHET ENTREPRISES (J.B.E.)

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2018 sous le numéro de dépôt 45639

1

BILAN - ACTIF

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

14 NOV. 2018

DEPOT N° 45639

DGFiP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JBE

Adresse de l'entreprise 33 Avenue Claude Debussy 92110 CLICHY

Numéro SIRET* 3 8 8 2 3 6 8 2 0 0 0 2 2

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122017		N-1 31122016			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	325 107	AG	276 616	48 491	46 034	
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		53 145		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP	2 265 871	AQ	2 035 775	230 096	308 936	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 296	AS	7 296			
		Autres immobilisations corporelles	AT	997 024	AU	855 767	141 256	181 661	
		Immobilisations en cours	AV	16 939	AW		16 939		
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	6 019 284	CV		6 019 284	6 019 284	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	9 631 524	BK	3 175 455	6 456 068	6 609 062		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 072	BW		3 072		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	652 295	BY	27 789	624 505	426 388	
		Autres créances (3)	BZ	6 487 598	CA	1 825 857	4 661 740	6 240 432	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	5 907 675	CE		5 907 675	6 108 219	
		Disponibilités	CF	2 603 993	CG		2 603 993	410 973	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	42 201	CI		42 201	54 821	
TOTAL (III)		CJ	15 696 836	CK	1 853 647	13 843 188	13 240 836		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	25 328 360	IA	5 029 103	20 299 257	19 849 898		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	33 276
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS JBE</u>										Néant ☐ * -	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS JBE</u>										Néant ☐ *	
			Exercice N					Exercice (N – 1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	2 693	FB		FC	2 693	723		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	4 169 199	FH		FI	4 169 199	4 060 479		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	4 171 892	FK		FL	4 171 892	4 061 202		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	83 057	9 267	
	Autres produits (1) (11)							FQ	1	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	4 254 951	4 070 472	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	2 138	723
Variation de stock (marchandises)*							FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	2 532 834	2 413 806		
Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	78 304	109 276		
Salaires et traitements*							FY	973 086	937 553		
Charges sociales (10)							FZ	381 476	363 062		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*					GA	202 213	200 201	
			– dotations aux provisions*					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
Autres charges (12)							GE	2	8		
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	4 170 055	4 024 632		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	84 895	45 839		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	610 789	677 360	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	11 240	23 699	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP	622 029	701 060	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	2 426	3 810	
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		421	
	Total des charges financières (VI)							GU	2 426	4 232	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	619 603	696 827		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	704 498	742 667		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS JBE</u>										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	52 464	24 673	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		1 011 723	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	52 464	1 036 397	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	59	1 064	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		1 071 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	59	1 072 064	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	52 404	(35 666)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(3 238)	(159 985)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 929 445	5 807 929	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	4 169 304	4 940 943	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	760 141	866 985	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP			
		- Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	316 601	463 857	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	2 426	3 810	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	83 057	9 267	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	amendes routières										59		
	remboursement ccr millésime 2016											101	
dégrèvement cvae 2015/2016											52 363		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SAS JBE</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	356 081	KE		KF	53 145
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	2 265 871	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	7 296	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	28 338	KW		KX	
		Matériel de transport*				KY	171 257	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	766 163	LC		LD	32 280
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	16 939	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	3 238 928	LO		LP	49 219	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	6 019 284	8V		8W	
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV			
TOTAL IV				LQ	6 019 284	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	9 614 294	ØH		ØJ	102 364		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste		3		4			
				1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	84 118	LW	325 107	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	2 265 871	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	7 296	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	28 338	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	171 257	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS	1 016	MT	797 428	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	16 939	NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
TOTAL III			IY		NG	1 016	NH	3 287 131	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	6 019 284	ØZ	
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	6 019 284	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	85 134	ØL	9 631 524	ØM		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS JBE</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	256 902	PF	50 687	PG	30 973	PH	276 616					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	1 956 935	PW	78 840	PX		PY	2 035 775					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	7 296	QA		QB		QC	7 296					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	20 721	QE	2 095	QF		QG	22 817					
	Matériel de transport		QH	89 667	QI	29 787	QJ		QK	119 455					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	673 708	QM	40 801	QN	1 016	QO	713 494					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	2 748 330	QV	151 525	QW	1 016	QX	2 898 839					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	3 005 232	ØP	202 213	ØQ	31 989	ØR	3 175 455					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP				SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS JBE</u>							Néant ☐ *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D
– corporelles			6E	6F	6G	6H	
– titres mis en équivalence			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
– titres de participation			9U	9V	9W	9X	
– autres immobilisations financières (1)*			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S		
Sur comptes clients		6T	27 789	6U	6V	6W	27 789
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	1 825 857	6Y	6Z	7A	1 825 857
TOTAL III		7B	1 853 647	TY	TZ	UA	1 853 647
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 853 647	UB	UC	UD	1 853 647
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF				
	– financières	UG	UH				
	– exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.						10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

SAS JBE
388236820 IS1

N° 2056
1 / 1

31/12/2017 ~

Autres provisions pour dépréciation

[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS JBE</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	33 276				33 276		
	Autres créances clients			UX	619 019		619 019				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	750		750				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 498 031		1 498 031				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	59 614		59 614				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	54 455		54 455				
	Groupe et associés (2)			VC	4 793 442		4 793 442				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	81 304		81 304				
	Charges constatées d'avance			VS	42 201		42 201				
	TOTAUX				VT	7 182 095	VU	7 148 819	VV	33 276	
RENVois	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	257 382		257 382					
Personnel et comptes rattachés			8C	31 260		31 260					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	136 047		136 047					
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	159 392		159 392					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 442		3 442					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	9 294		9 294					
Groupe et associés (2)			VI	1 530 506		1 530 506					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	124 484		124 484					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX				VY	2 251 811	VZ	2 251 811				
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP

N° 2059-F

2018

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
2

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31122017

N° SIRET

38823682000022

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS JBE

ADRESSE (voie)

33 Avenue Claude Debussy

CODE POSTAL

92110

VILLE

CLICHY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	40 000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :
N°
Voie
Code Postal
Commune
Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :
N°
Voie
Code Postal
Commune
Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :
N°
Voie
Code Postal
Commune
Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :
N°
Voie
Code Postal
Commune
Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

BECHET

Prénom(s)

HUGUES

Nom marital

% de détention

50.77

Nb de parts ou actions

20 308

Naissance :
Date
N° Département
Commune
Pays

Adresse :
N°
Voie
Code Postal
Commune
Pays

Titre (2)

M

Nom patronymique

BECHET

Prénom(s)

JEROME

Nom marital

% de détention

24.61

Nb de parts ou actions

9 846

Naissance :
Date
N° Département
Commune
Pays

Adresse :
N°
Voie
Code Postal
Commune
Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F

2018

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2
2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122017 N° SIRET 3 8 8 2 3 6 8 2 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS JBE

ADRESSE (voie) 33 Avenue Claude Debussy

CODE POSTAL 92110 VILLE CLICHY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	40 000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BECHET Prénom(s) LUC

Nom marital % de détention 24.61 Nb de parts ou actions 9 846

Naissance : Date 09071967 N° Département 92 Commune LA GARENNE COLOMBES Pays FRA

Adresse : N° 54 Voie r. MARIUS AUFAN

Code Postal 92300 Commune LEVALLOIS-PERRET Pays FRA

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant

*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122017

N° SIRET

38823682000022

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS JBE

ADRESSE (voie)

33 Avenue Claude Debussy

CODE POSTAL

92110

VILLE

CLICHY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

8

Forme juridique	SAS	Dénomination	ARTEMIS	
N° SIREN (si société établie en France)	383440039	% de détention	95.00	
Adresse :	N° 2	Voie	r.	
	Code Postal 92110	Commune	CLICHY	Pays FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	AMPB	
N° SIREN (si société établie en France)	350425260	% de détention	95.10	
Adresse :	N° 2	Voie	r. MARC BLOCH	
	Code Postal 92110	Commune	CLICHY	Pays FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	EIREL	
N° SIREN (si société établie en France)	342817194	% de détention	36.00	
Adresse :	N° 33	Voie	av. CLAUDE DEBUSSY	
	Code Postal 92110	Commune	CLICHY	Pays FRA
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI DU LANDOUAR	
N° SIREN (si société établie en France)	390448363	% de détention	10.03	
Adresse :	N° 117	Voie	r. MOSLARD	
	Code Postal 92700	Commune	COLOMBES	Pays FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	UNGARELLI	
N° SIREN (si société établie en France)	398292771	% de détention	100.00	
Adresse :	N° 2	Voie	r. MARC BLOCH	
	Code Postal 92110	Commune	CLICHY	Pays FRA
Forme juridique	SARL	Dénomination	ATB	
N° SIREN (si société établie en France)	339858623	% de détention	99.96	
Adresse :	N° 2	Voie	r. MARC BLOCH	
	Code Postal 92110	Commune	CLICHY	Pays FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	BECHET	
N° SIREN (si société établie en France)	712055912	% de détention	100.00	
Adresse :	N° 33	Voie	av. CLAUDE DEBUSSY	
	Code Postal 92110	Commune	CLICHY	Pays FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	CPMG	
N° SIREN (si société établie en France)	347456444	% de détention	100.00	
Adresse :	N° 33	Voie	av. CLAUDE DEBUSSY	
	Code Postal 92110	Commune	CLICHY	Pays FRA

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**EXEMPLAIRE
POUR LE GREFFE**



122, avenue Charles de Gaulle
92522 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
Tél. : 01 40 88 12 10
Fax : 01 40 88 12 11



3, rue Pétigny
78000 VERSAILLES
Tél : 01 30 97 08 78
Fax : 01 30 97 08 79

S.A.S JULES BECHET ENTREPRISES

Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 €

Siège social :
33, avenue Claude Debussy
92110 CLICHY

N° Siret : 388 236 820 00022

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux associés de la société JULES BECHET ENTREPRISES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de la société BECHET relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l’opinion

Référentiel d’audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe « Autres éléments significatifs » concernant les abandons de créances consentis aux filiales.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

Les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, sont incomplètes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entreprise ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

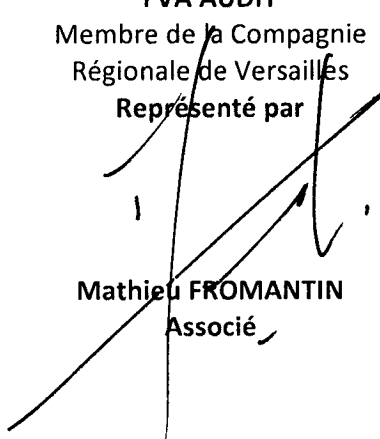
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

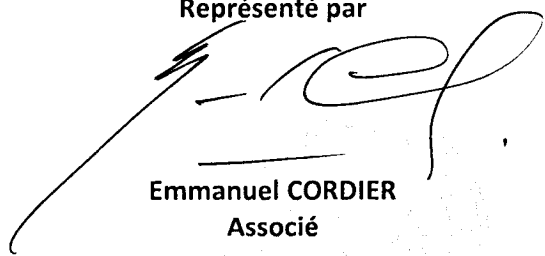
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entreprise.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Neuilly sur Seine et à Versailles, le 28 juin 2018

Les Commissaires aux comptes

FVA AUDIT
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles
Représenté par

Mathieu FROMANTIN
Associé

DVA
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles
Représenté par

Emmanuel CORDIER
Associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	325 107,74	276 616,30	48 491,44	46 034,40
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				53 145,00
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	2 265 871,79	2 035 775,70	230 096,09	308 936,76
Installations techniques, matériel, outillage	7 296,60	7 296,60		
Autres immobilisations corporelles	997 024,04	855 767,20	141 256,84	181 661,40
Immobilisations en cours	16 939,55		16 939,55	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	6 019 284,74		6 019 284,74	6 019 284,74
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	9 631 524,46	3 175 455,80	6 456 068,66	6 609 062,30
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 072,00		3 072,00	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	652 295,66	27 789,81	624 505,85	426 388,85
Autres créances	6 499 122,21	1 825 857,76	4 673 264,45	6 240 432,69
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 907 675,22		5 907 675,22	6 108 219,75
(dont actions propres :)				
Disponibilités	2 603 993,67		2 603 993,67	410 973,72
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	42 201,71		42 201,71	54 821,22
ACTIF CIRCULANT	15 708 360,47	1 853 647,57	13 854 712,90	13 240 836,23
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	25 339 884,93	5 029 103,37	20 310 781,56	19 849 898,53

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 800 000)	800 000	800 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	80 000	80 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	16 407 305	15 540 320
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	760 141	866 986
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	18 047 446	17 287 305
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	257 383	255 554
Dettes fiscales et sociales	330 143	265 564
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 295	22 135
Autres dettes	1 666 515	2 019 342
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 263 335	2 562 593
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	20 310 782	19 849 899

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises	2 693		2 693	724
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 169 199		4 169 199	4 060 479
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 171 893		4 171 893	4 061 203
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			83 058	9 268
Autres produits			1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 254 952	4 070 472
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 138	724
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 532 835	2 413 807
Impôts, taxes et versements assimilés			78 304	109 276
Salaires et traitements			973 087	937 553
Charges sociales			381 477	363 062
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			202 213	200 202
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			2	9
CHARGES D'EXPLOITATION			4 170 056	4 024 632
RESULTAT D'EXPLOITATION			84 896	45 840
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			610 789	677 361
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			11 241	23 699
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			622 030	701 060
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 426	3 811
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				422
CHARGES FINANCIERES			2 426	4 232
RESULTAT FINANCIER			619 603	696 828
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			704 499	742 667

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	52 464	24 674
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 011 723
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	52 464	1 036 397
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60	1 064
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 071 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	60	1 072 064
RESULTAT EXCEPTIONNEL	52 404	-35 667
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-3 238	-159 985
TOTAL DES PRODUITS	4 929 446	5 807 929
TOTAL DES CHARGES	4 169 304	4 940 944
BENEFICE OU PERTE	760 141	866 986

Les comptes annuels de l'exercice, arrêtés le 31/12/2017 ont été élaboré et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivant le plan comptable 2016.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Il s'agit essentiellement de logiciels amortis en dégressif sur 3 années au prorata temporis la première année.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisés correspond à la valeur d'entrée des bien dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.
L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, sur le mode linéaire (L) ou dégressif (D) selon les taux de base suivants :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Matériel de transport	3 à 5 ans suivant l'état L
Matériel et outillage industriel	4 ans L
Agencement et aménagements divers	10 ans sauf biens usagés L
Matériel de bureau et informatique	3 ans D
Mobilier de bureau	10 ans L

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle des biens.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERE DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées significativement par rapport à l'exercice précédent.
Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

CONGES PAYES

Il n'est pas constitué de provision à ce titre dans notre secteur d'activité, compte tenu des cotisations versées à la caisse des congés payés du bâtiment.

ENGAGEMENTS RETRAITE

Au 31/12/2017 l'engagement retraite est estimé à 129 836 € et est versé à un organisme indépendant.
L'engagement retraite est calculé pour l'ensemble des cadres et etams ayant plus de 2 ans d'ancienneté présents au 31 décembre en fonction de l'indemnité conventionnelle réactualisée chaque année suivant le dernier salaire.
Aucun engagement n'est constaté concernant les ouvriers, ces derniers étant couverts par PRO BTP.

CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE pour un montant de 16 508 €. Le CICE a contribué au financement des investissements.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	356 082		53 145
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	2 265 872		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	7 297		
Installations générales, agenc., aménag.	28 338		
Matériel de transport	171 258		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	766 164		32 280
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			16 940
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 238 928		49 220
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	6 019 285		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 019 285		
TOTAL GENERAL	9 614 295		102 365

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		84 119	325 108	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			2 265 872	
Installations techn.,matériel et outillages ind.			7 297	
Installations générales, agencements divers			28 338	
Matériel de transport			171 258	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 016	797 428	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			16 940	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 016	3 287 132	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			6 019 285	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			6 019 285	
TOTAL GENERAL		85 135	9 631 524	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	256 902	50 688	30 974	276 616
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	1 956 935	78 841		2 035 776
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 297			7 297
Installations générales, agenc. et aménag. divers	20 722	2 095		22 817
Matériel de transport	89 668	29 788		119 456
Matériel de bureau et informatique, mobilier	673 709	40 802	1 016	713 494
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 748 330	151 525	1 016	2 898 840
TOTAL GENERAL	3 005 232	202 213	31 990	3 175 456

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients		27 790		27 790
Autres dépréciations		1 825 858		1 825 858
DEPRECIATIONS		1 853 648		1 853 648
TOTAL GENERAL		1 853 648		1 853 648
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	33 276		33 276
Autres créances clients	619 019	619 019	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	750	750	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 498 031	1 498 031	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	59 615	59 615	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	54 455	54 455	
Groupe et associés	4 804 966	4 804 966	
Débiteurs divers	81 305	81 305	
Charges constatées d'avance	42 202	42 202	
TOTAL GENERAL	7 193 620	7 160 343	33 276

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	257 383	257 383		
Personnel et comptes rattachés	31 261	31 261		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	136 048	136 048		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	159 392	159 392		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	3 442	3 442		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 295	9 295		
Groupe et associés	1 542 031	1 542 031		
Autres dettes	124 485	124 485		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 263 335	2 263 335		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Transactions avec les parties liées

Transactions avec les parties liées :

	BECHET	EIREL	AMPB	ATB	ARTEMIS	UNGARELLI	CPMG	LANDOUAR
MANDAT	2 432 054	337 478	339 110	89 639	367 911	245 384	306 898	-
GESTION								
LOYER			-	-	-	-	-	1 226 225

Abandon de créances AMPB et CPMG.
Application de la clause de retour à meilleur fortune avec AMPB pour un montant de 294 188 € sur 2017, suite aux abandons de créance consentis antérieurement.

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLTS FACTURES A ETABLIR	619 019,42	72 722,99	546 296,43
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		619 019,42	72 722,99	546 296,43
AUTRES CREANCES				
409800	RRR A OBTENIR	406,97		406,97
448700	ETAT PROD A RECEVOIR	54 455,00		54 455,00
468700	DIVERS PROD A RECEVOIR	80 897,98	4 396,50	76 501,48
TOTAL AUTRES CREANCES		135 759,95	4 396,50	131 363,45
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
508800	INTERETS COURUS CD CAT		219,18	-219,18
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			219,18	-219,18
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		754 779,37	77 338,67	677 440,70

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH				
408100	FOURNISSEURS FACTURES NON P	25 765,65	29 367,47	-3 601,82
TOTAL DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH		25 765,65	29 367,47	-3 601,82
AUTRE DETTE				
419800	CLIENTS RRR ET AVOIRS A ETA	124 484,63	59 941,93	64 542,70
468600	DIVERSE CHARGE A PAYER		304,00	-304,00
TOTAL AUTRE DETTE		124 484,63	60 245,93	64 238,70
DETTE FISCALE ET SOCIALE				
428200	DETTE PROV CP ET RTT	1 335,51	967,80	367,71
428600	PERSONNEL AUTRE CH A PAYER	30 000,00	24 500,00	5 500,00
438600	ORG SOCIAUX CH A PAYER	50 862,66	43 378,81	7 483,85
448600	ETAT CHARGE A PAYER	3 442,49	1 783,41	1 659,08
TOTAL DETTE FISCALE ET SOCIALE		85 640,66	70 630,02	15 010,64
TOTAL CHARGE A PAYER		235 890,94	160 243,42	75 647,52

Charges et produits constatés
d'avance

Déclaration au 31/12/2017

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486100	CHARGES CONSTATEES	42 201,71	54 821,22	-12 619,51
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		42 201,71	54 821,22	-12 619,51

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Amendes routières	60	
TOTAL		60
Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Dégrevement impôt CVAE 2015-2016	52 363	
Ristourne chèque déjeuner	101	
TOTAL		52 464

Page 19/40

Page 20/40

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	40 000			20
Actions amorties				0,00
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				0,00
Actions préférentielles				0,00
Parts sociales				0,00
Certificats d'investissements				0,00

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		17 287 305
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		17 287 305
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		760 141
SOLDE		760 141
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		18 047 446

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016	%
Tous secteurs d'activité	4 171 893		4 171 893	4 061 202	2,73 %
TOTAL					
	4 171 893		4 171 893	4 061 202	2,73 %

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
ARTEMIS 383 440 039	40 000	95	28 965	173 102	5 226 622	117 106
2 rue Marc Bloch 92 110 CLICHY	431 536					
AMPB 350 425 260	80 000	95,1	72 557	320 959	4 507 716	64 204
2 rue Marc Bloch 92 110 CLICHY	253 229					
UNGARELLI 389 292 771	40 000	100	68 965		3 748 497	104 257
2 rue Marc Bloch 92 110 CLICHY	471 973					
ATB 339 858 623	40 000	99,96	38 097		842 890	42 401
2 rue Marc Bloch 92 110 CLICHY	429 747					
BECHET 712 055 912	408 000	100	5 706 139	561 820	36 003 832	651 003
33 av Claude Debussy 92 110 CLICHY	6 032 923					
CPMG 347 456 444	80 000	99,88	64 159	1 900 084	6 481 442	-352 141
33 av Claude Debussy 92 110 CLICHY	-534 485					
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
EIREL 342 817 194	40 000	36	13 722		2 321 201	127 160
33 av Claude Debussy 92 110 CLICHY	606 542					
SCI LANDOUAR 390 448 363	266 024	10,03	26 679		1 658 522	739 238
117 rue Moslard 92 700 COLOMBES	2 388 002					
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadre	8	
Etam	7	
Ouvrier	1	
Employé		
TOTAL		16

Depuis le 01/01/1998, la société s'est constituée seule redevable de l'impôt dû par elle-même et les filiales fiscalement intégrées.

La convention fiscale de groupe prévoit la réallocation aux filiales des éventuelles économies réalisées par le groupe à hauteur de leur contribution dans le résultat d'ensemble.

Par ailleurs, nous vous rappelons que différents abandons de créance assortis d'une clause de retour à meilleur fortune ont été consentis par J.B.E au profit de sa filiale CPMG pour un total de 4 200 000 € à fin 2014 et 1 300 000 € au 31 octobre 2015.

De même au profit de sa filiale AMPB, pour un total de 2 830 000 € à fin 2014.

Au titre de 2014 AMPB a remboursé dans le cadre du retour à meilleur fortune la somme de 94 381 €, au titre de 2015 la somme de 38 578 €, au titre de l'année 2016 la somme de 213 503 € et 294 188 € au titre de l'année 2017.

En ce qui concerne CPMG, nous nous engageons sur la recapitalisation de cette filiale au cours de l'exercice 2018 au plus tard le 31 octobre.

JULES BECHET ENTREPRISES
Société par actions simplifiée
au capital de 800 000 euros
Siège social : 33 Avenue Claude Debussy,
92110 CLICHY
388 236 820 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2017

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 760 141,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	760 141,30 euros
A titre de dividendes	480 000,00 euros
Soit 12 euros par action	
Le solde	280 141,30 euros
En totalité au crédit du compte "Report à nouveau"	

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 septembre 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

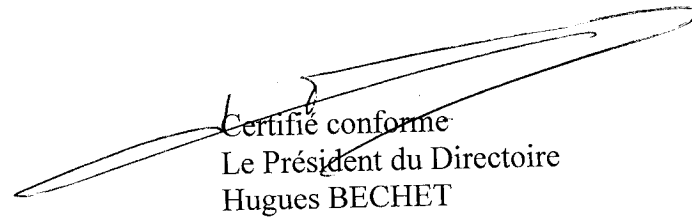


Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 480 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.


Certifié conforme
Le Président du Directoire
Hugues BECHET